

MAIRIE DE MAVILLY-MANDELOT

SEANCE DU 17 juin 2013

L'an deux mil treize, le 17 juin à 20 h 00 les membres du Conseil Municipal de la commune de MAVILLY-MANDELOT, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Michel MEUNIER, Maire,

Etaient présents : Messieurs Sylvain BRUCHARD, JACOTOT Yves, GAGNEPAIN Jean Louis, MARLET Régis, COLLENOT Yves, , LAINE Thierry, JACOTOT Cyril

Etait absent FINOT Stéphane a donné pouvoir à Monsieur LAINE Thierry

Les délibérations pour :

- L'adhésion a E-BOURGOGNE (2013-18)
- La désignation du délégué communautaire (2013-17)
- la reconduction du bail de la cabane de chasse à la société de chasse (2013-19)

sont prises à l'unanimité

Ouverture des plis d'appels d'offres voiries :

La société Rougeot moins-disante est retenue à l'unanimité

Cimetière :

Une extension sera prévue dans le PLU sur une parcelle du terrain du presbytère.

PLU

La proposition faite lors de la dernière réunion par le cabinet GALLET, la DDT, le SCOT est retenue. Une réunion d'information, à laquelle tous les habitants seront conviés, sera programmée à la rentrée.

QUESTIONS DIVERSES

Cò ur de Village

Les recherches plomb et amiante, avant le début des travaux, ont été faites. Nous attendons le résultat des 19 prélèvements effectués par la société spécialisée.

Travaux Mairie Ecole

Les appels d'offres ont été diffusés sur E-Bourgogne et sur le journal du palais.

AVAP :

l'adhésion à l'AVAP proposée par la Communauté d'Agglomération n'a pas été retenue

Le boulanger

L'arrêt de la tournée étant programmé pour le 1^{er} juillet le Maire d'Evel à contacté la Fédération des Foyers ruraux de Côte d'Or qui serait disposée à mettre en place une organisation, c'est-à-dire d'acheter un véhicule et d'employer une personne. Avant d'aller plus loin dans sa démarche il souhaitait recueillir les avis des différentes communes sachant qu'une participation pourrait être éventuellement demandée à chacune des communes desservies

Accord de principe du Conseil sous réserve de connaître le montant de la participation.

Enquête concernant la vente des 2 parcelles.

Le commissaire enquêteur n'ayant reçu aucune observation, les formalités vont pouvoir être engagées.

La porte de la cour de l'Ecole donnant sur la rue

La directrice ayant signalé que la porte fermait mal, Alain Gagnepain et Régis Marlet vont faire le nécessaire pour la remettre en état.

La séance c'est finie à 22 h.